ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aides a domicile

Question écrite n° 47124

Texte de la question

M. Jean-Jacques Delvaux souhaite retenir l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les conditions de travail des travailleuses familiales. Celles-ci craignent, en effet, la remise en cause de leurs avantages acquis suite aux negociations nationales sur leur convention collective, notamment en terme de temps de travail et de remboursement des frais professionnels. Pour autant, les travailleuses familiales jouent un role social de premier plan en evitant bien souvent l'eclatement de la cellule familiale lorsque celle-ci est confrontee a la maladie, la violence, l'alcoolisme ou encore le chomage. Il lui demande donc de bien vouloir lui preciser sa position sur ce sujet et les mesures qu'il entend prendre afin de garantir la perennite des conditions de travail des travailleuses familiales.

Données clés

Auteur : M. Delvaux Jean-Jacques
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47124
Rubrique : Professions sociales
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 90